

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de L'Association québécoise des milieux familiaux éducatifs privés

22 août 2020/ 13h08 | Réunion déclarée ouverte par Sophy Forget Bélec

En présence de

Sophy Forget Bélec , Maryline Lamothe, Karine Audesse, Nathalie Pineault, Josianne chouinard, Marie Pier Ricard , Katleen Croteau ,Chantale Tremblay, Nancy Boissonneault, Isabelle Plante ,Rachel Michel, Evelyne Palacios,Stephanie Cheeney, Cathy Valcourt, Julie Marcoux, Patricia Fortier, Veronic Fortin, Nathalie Leblanc, Valérie Caron, Pamela Heroux, Melanie Lépine, Melanie Cordeau, Vicky Turcotte, Manon Baril, Josée Girard, Sindy Savard, Catherine Léveillé, Corinne Dansereau, Janie Maltais, Maryse Brière, Line Leclerc, Dominique Boucher, Andrée Lafrenière, Krystel Deneau, Nathalie Morin,Isabelle Lapointe, Josée Marcotte, Jessica Baillargeon, Mireille Savard, Julie Boisvert, Annie Saindon, Andréann Leclerc, Genevieve Boula, Jannie Robidoux, Audrey Dumas, Fabiane Roy, Chantal Dubé, Isabelle Tremblay ,Alyssa Lafaille et Chantal Legris.

Animé par

Sophy Forget Bélec

Type de rencontre

Assemblée Générale Annuelle

Secrétaire

Nathalie Pineault

rencontre demandée par

Rencontre légale (Mise à jour annuelle , registre des entreprises du Québec)

Ordre du jour

1. Vérification du Quorum (3)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès verbale du 25 avril 2020
4. Rapport de la présidente
5. Rapport des activités 2019-2020
6. Rapport du comité de trésorie
7. Plan d'action pour l'année 2020-2021
8. Élection du conseil d'administration :
 - 5 postes en candidatures
 1. 4 postes d'administrateurs membres éducatifs
 2. 1 poste d'administrateur membre éducatif reconnu
 3. Proposition du poste d'administratrice Marie-Pier Ricard (intérim)

- ❖ Nomination d'un président d'élection (Josianne Chouinard)
- ❖ Nomination d'une secrétaire d'Assemblée (Nathalie Pineault)

9. Varia

10. Levé d'Assemblée

Proposé par : Nancy Boissonneault

Secondé par : Marie Pier Ricard

Quorum : Nous avons quorum

Approbation du procès-verbal de la dernière rencontre

Sophy Forget Bélec le propose et le lit

Josianne Chouinard le seconde

Rapport de la présidente

Lecture du rapport de présidence par Sophy Forget Bélec.

2019-2020, que dire de plus que ces 8 chiffres.

Aujourd'hui, vous remarquerez probablement que je m'exprimerai avec émotion dans ce rapport.

Je mettrai cartes sur table devant chacune d'entre vous. J'en ressens le besoin et je crois que c'est le meilleur moment pour le faire.

En septembre 2019, je suis sortie de l'assemblée, gonflée à bloc. L'Association a à ce moment, un gros 9 mois. L'Assemblée était mon accouchement.

Mon Conseil d'administration était complet, on allait pouvoir faire une première année. J'étais loin de me douter que je n'avais encore rien vu.

En novembre, plusieurs événements sont survenus et ont éclaboussé les services de garde non reconnus dans les médias.

Plusieurs entrevues ont été données en ce sens de la part du ministre et moi.

L'attachée politique du ministre m'a alors confirmé qu'au printemps, il y aurait dépôt d'un projet de loi. Un chantier.

Décembre fut plein de rebondissements. Le 1er décembre, nous avons eu une rencontre avec le ministre de la Famille et son cabinet. Contrairement à la rencontre de juin, le canal de communication était beaucoup plus ouvert. Pour la première fois, nous nous sommes compris : les femmes offrant des services de garde non reconnus ne veulent pas du système de reconnaissance. Mais jamais il n'a été question d'être illégales ou hors réseau.

Au retour des vacances de Noël, l'Association québécoise des CPE a demandé à nous rencontrer. Une belle rencontre.

C'est à ce moment-ci que je vais laisser tomber un peu le protocolaire de mon rapport de présidence. Suite à cette rencontre, j'ai eu une « altercation » dans l'entrée de cet immeuble, avec deux membres du conseil d'administration de l'AQMFEP.

Je n'entrerai pas dans les détails du conflit, puisque je vais respecter l'anonymat de ces administratrices. Par contre, je dois faire mention de cet événement, puisque suite à celle-ci, j'ai déposé un code d'éthique au conseil d'administration, qui a mené à de grosses discussions.

Ces discussions ont mené à ma démission le 31 janvier 2020.

Étant donné mon rôle dans l'Association, j'ai donné la date du 1er juin 2020, au conseil d'administration, afin de terminer la session parlementaire.

Suite à cette rencontre, des membres du CA m'ont demandé de ne pas partir. L'une d'elles prête à quitter elle-même, pour que je reste.

Le 20 février 2020 a eu lieu une rencontre extraordinaire, votant ainsi un code d'éthique au sein du conseil.

Pour moi, il y a une importance capitale, que les membres du conseil d'administration discutent des enjeux de l'Association tous ensemble.

En février et mars, j'ai eu l'honneur d'organiser une manifestation avec des parents utilisateurs formidables, deux magnifiques rencontres, qui marqueront ma vie.

Le 7 mars 2020, « mon enfant, mon milieu de garde » fut une magnifique expérience, où j'ai rencontré certaines d'entre vous, mais surtout, j'ai pu enfin sensibiliser les parents, à leur autorité parentale.

Ce droit fondamental, auquel je tiens plus que tout.

*Nous étions loin de nous douter qu'une semaine plus tard, je serais en ligne avec le cabinet et le ministre pour la fermeture complète du réseau des services de garde du Québec.
Deux semaines, c'était seulement prévu d'être ainsi, 2 grosses semaines.
Je me rappellerai toute ma vie, le 13 mars vers 22 h, les paroles de l'attaché politique : « Sophy, je te mets un casque, mais tu n'as pas de visière. On s'en va en guerre contre on ne sait quoi. '
Une visière, 6 mois plus tard, on en porte tous une. ;)
Au début, les échanges étaient quotidiens, puis ils sont devenus hebdomadaires et aujourd'hui, ils sont au besoin. Bien entendu, l'équipe ministérielle et nous n'avions jamais fait face à une situation avec une telle ampleur. Il y a donc eu, parfois, de l'improvisation.
Pour l'aide financière, j'ai eu des discussions avec plusieurs attachés politiques du gouvernement provincial, mais également fédéral.
Le Bloc Québécois et le parti libéral du Canada ont été des partenaires et guides rassurant tous au long de cette pandémie. Ils ont toujours été entièrement disponibles et à l'écoute.
Aujourd'hui, le 22 août 2020, je suis fière de l'évolution de l'AQMFEP. Nous avons un gros mandat le 13 mars 2020, je crois que nous l'avons réussi, mais nous avons également réussi plus. Nous avons su être des guides pour des femmes que personne n'aidait, malgré leur reconnaissance du ministère. Le réseau les a abandonnés dans les mailles de son filet, mais aujourd'hui, j'ai l'honneur de marcher avec elles.
Aujourd'hui, je suis fière de répondre aux journalistes dès qu'il y a une nouvelle qui touche les milieux familiaux, peu importe leur statut administratif.
Bien évidemment, la COVID m'a permis de gérer l'association à 100 % sans service de garde. J'ai pu me consacrer à vous totalement.
si je pouvais résumer en quelques mots mon année 2019-2020, j'irais ainsi : Émotion, valeur, collaboration, confiance, renouveau et accomplissement*

Rapport des activités 2019-2020

Sophy Forget Bélec fait la lecture du document des activités 2019-2020.

Vous pouvez le trouver ici : <https://aqmfep.wixsite.com/website/post/rapport-d-activit%C3%A9-2019-2020>

Rapport de la trésorerie

Nathalie Pineault dépose son rapport de trésorerie 2019-2020 :

En septembre 2019: 1670.03

En août 2020 : 14 720.27\$

Les dépenses correspondent à : frais de compte, timbres, enveloppes , bureau, cellulaire, imprimante, zoom, etc.

Pour un total en dépense de : 3961.71\$

Priorité pour l'année 2020-2021

Sophy Forget Bélec présente les priorités 2020-2021 :

Faire reconnaître légalement L'AQMFEP à titre de partenaire du ministère de la Famille (En cours)

Conserver le canal de communication avec les ministères

Conserver le lien de partenariat et collaboration avec l'Association des éducatrices en milieu familial du Québec

Continuer de faire l'AQMFEP aux médias

Conserver le mandat de sensibiliser les parents aux différents type de milieux de garde et à la garde illégale

Augmenter le nombre de membres non reconnues et reconnues non subventionnées

Augmenter le nombre de membres parents et membres de la communauté

Faire connaître la possibilité d'être reconnue non subventionnée

Maryline Lamothe propose d'ajouter le mot connaitre à la phrase : Faire connaitre l'AQMFEP aux membres

Adopté à l'unanimité

Élection du conseil d'administration

Sophy Forget Bélec explique le fonctionnement des élections

Présidente d'élection : Josianne Chouinard

secrétaire d'élection : Nathalie Pineault

Marie Pier Ricard reste sur le CA à titre de RNS, personne ne s'oppose

❖ Poste 1 administrateur membre éducatif :

Sophy Forget Bélec présente Kathleen Croteau

Kathleen Croteau accepte.

Adopté à l'unanimité

❖ 2e poste administrateur membre éducatif :

1. Sophie Roy est proposée, mais n'est pas présente donc ne peut accepter

2. Marie Pier Ricard Propose Sophy Forget Bélec

Sophy Forget Bélec accepte

Adopté à l'unanimité

❖ 3e poste administrateur membre éducatif :

Sophy Forget Bélec propose Karine Audesse

Karine Audesse Accepte.

Adopté à l'unanimité

❖ 4e poste d'administrateur membre éducatif :

Nathalie Pineault Propose Maryline Lamothe

Maryline Lamothe accepte.

Adopté à l'unanimité

❖ Poste 1 administrateur membre éducatif reconnu :

Sophy Forget Bélec propose Chantale Tremblay

Chantale Tremblay Accepte

Adopté à l'unanimité

Varia

- ❖ Mélanie Cordeau propose : Que lors d'évènement tel que manifestation, etc. les rassemblements puissent se faire par région ou encore, permettre la location d'autobus

Adopté à l'unanimité

- ❖ Cathy Valcourt demande : avez-vous une idée de ce qui s'en vient à l'automne.
 - Sophy Forget Bélec répond que l'on peut que spéculer parce qu'on ne le sait pas.
Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, parle de réforme.
Ce qui s'en vient à l'automne sera de la politique.

Levé de l'Assemblée

Proposé par : Sophy Forget Bélec

secondée : unanimité 14 h 14